

CADRE RESERVE ASC

Remis le : _____

CREATION oui non
RENOUVELLEMENT oui non
MUTATION oui non

Règlement : Espèce Chèque C.E.

Documents rendus :

2 photos
 Certificat Médical
 Convention signée
 Pièce d'identité (photocopie)

N° 1 _____ - en date du _____

N° 2 _____ - en date du _____

N° 3 _____ - en date du _____

N° Licence : _____

PHOTO



DOSSIER D'INSCRIPTION A.S. CANNES Volley-Ball - SAISON 2016/2017

Dirigeant Entraîneur Senior M20 Junior Arbitre
 Détente

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/_____ Lieu de naissance: _____ Dpt : _____

Taille : _____ cm

Nationalité Française : oui non

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Portable joueur _____

Téléphone domicile _____

Email (**EN MAJUSCULE**) : _____@_____

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de Parenté : _____ N° Tél : _____

Autre Club en 2015/2016 oui _____ non

Si oui lequel ? _____ Dans quelle ligue ? _____

Nombre d'années licencié à la FFVB ? _____

Diplômes FFVB ou UNSS.

Arbitrage oui non District Ligue Fédéral Marqueur

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR L'INSCRIPTION

- Dossier d'inscription.
- Formulaire de demande de licence.
- Deux photos d'identité (avec nom et prénom inscrit au verso).
- Le certificat médical A si moins de 35 ans,
- Photocopie de la pièce d'identité recto/verso du joueur.

M20 Juniors nés de 1996 et 1998	210 €
Détente	210 €

Seniors nés en 1995 et avant	210 €
------------------------------	-------

LE DOSSIER EST A RENDRE SOUS QUINZAINE

☞ **Tout dossier rendu incomplet ou après la date limite ne sera pas pris en compte et le joueur ne pourra pas participer aux entraînements et aux matchs, le club déclinant toute responsabilité en cas d'accident.**

CONVENTION 2016-2017

NOM : _____

Prénom : _____

Entre l'A.S. CANNES VOLLEY-BALL, le joueur licencié.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations ou règles simples à appliquer pour une coopération harmonieuse.

Le Club s'engage :

- ✓ A établir le programme annuel.
- ✓ A organiser des stages et des activités diverses.
- ✓ A organiser les déplacements.
- ✓ A fournir un maillot de match, un short de match et un survêtement.

L'entraîneur s'engage :

- ✓ A être disponible, à l'écoute des joueurs, bien organiser et planifier les entraînements et les matchs.
- ✓ A mettre en place des séances d'entraînements.
- ✓ A développer chez les volleyeurs des habitudes d'entraînement.
- ✓ A développer leur potentiel physique (endurance, force, vitesse, souplesse, ...).
- ✓ A susciter la motivation et le plaisir de pratiquer le volley-ball.

Le joueur s'engage :

- ✓ A véhiculer une bonne image du club de l'AS CANNES.
- ✓ A avoir une tenue correcte pour la pratique du volley-ball, de maintenir en état l'équipement qui m'a été confié. Cette tenue devra être portée pour toute compétition.
- ✓ A téléphoner à l'entraîneur en cas d'absence à l'entraînement et se tenir au courant de changements éventuels (compétitions, annulations d'entraînement, ...).
- ✓ A autoriser l'ASCVB à utiliser mon image lors des activités du club afin d'en assurer la promotion (affichage des résultats et site Internet du Club).
- ✓ A respecter les décisions de l'entraîneur et soutenir l'équipe, ne pas intervenir directement pendant les matchs ou entraînements. Les joueurs sont sous la responsabilité de nos entraîneurs diplômés.

Nous vous remercions d'avoir choisi l'A.S. CANNES Volley-Ball.

A Cannes, le 1 juillet 2016

Signature :

Le Président



François MAURO DI MAURI

Signature :

Le joueur